



Communiqué de presse

Lausanne, le 18 juin 2009

Face à l'urgence de l'augmentation massive des primes annoncée, des mesures pragmatiques et créatives voient enfin le jour :

La FRC s'en réjouit et appelle tous les décideurs de tout mettre en œuvre pour agir dans l'intérêt des assurés. Concrètement, elle se positionne comme suit :

Paquet de mesures urgentes visant la modération des coûts sanitaires présenté par le groupe parlementaire interpartis

La FRC accueille très favorablement, dans l'ensemble, les propositions émises par le groupe parlementaire interpartis. Après des années de blocage ayant favorisé l'augmentation régulière des coûts, une telle initiative se doit d'être saluée. Ce paquet contient des mesures relativement équilibrées reflétant une volonté de compromis au-delà de la défense stricte d'intérêts corporatistes et/ou partisans. Ses auteurs ont fait preuve d'une créativité et d'un pragmatisme que l'on attendait depuis longtemps. Preuve est donc faite que là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Propositions du Surveillant des prix

Le Surveillant des prix réitère aujourd'hui, à l'attention du Chef du DFI, une série de propositions allant dans le bon sens s'agissant du prix des médicaments. Rédigées il y a 3 ans déjà, ces mesures auraient pu éviter, une fois réalisées, une part significative des difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés et qui proviennent d'un manque de vision politique desservant clairement l'intérêt des assurés.

Accord entre santésuisse et l'industrie pharmaceutique : totalement insuffisant

La FRC apprend avec stupeur l'accord dégagé entre santésuisse et l'industrie pharmaceutique, visant à économiser 400 millions de francs par an sur le prix des médicaments. Santésuisse estime depuis des mois, démonstration à l'appui, que le potentiel d'économies pourrait atteindre 850 millions de francs. Cet accord minimaliste, élaboré à des seules fins de communication (*24Heures* 11.06.09), n'est absolument pas satisfaisant et risque même de torpiller toute velléité politique d'économies supplémentaires à court terme.

Les propositions crédibles et réfléchies foisonnent. Une baisse du prix des médicaments est à portée de main. Nous exigeons que le DFI et le Parlement agissent enfin dans l'intérêt des assurés et avons, par ailleurs, rédigé une lettre ouverte au Président de santésuisse lui enjoignant également de s'engager en ce sens.

Informations complémentaires :

Mme Monika Dusong, Présidente : 032 725 46 82

M. Mathieu Fleury, Secrétaire général : 021 331 00 99